

Transition Insertion 2020

Rapport annuel 2015

FSE



UNION EUROPÉENNE
LE FONDS SOCIAL EUROPÉEN ET LA FÉDÉRATION
WALLONIE-BRUXELLES INVESTISSENT DANS VOTRE AVENIR

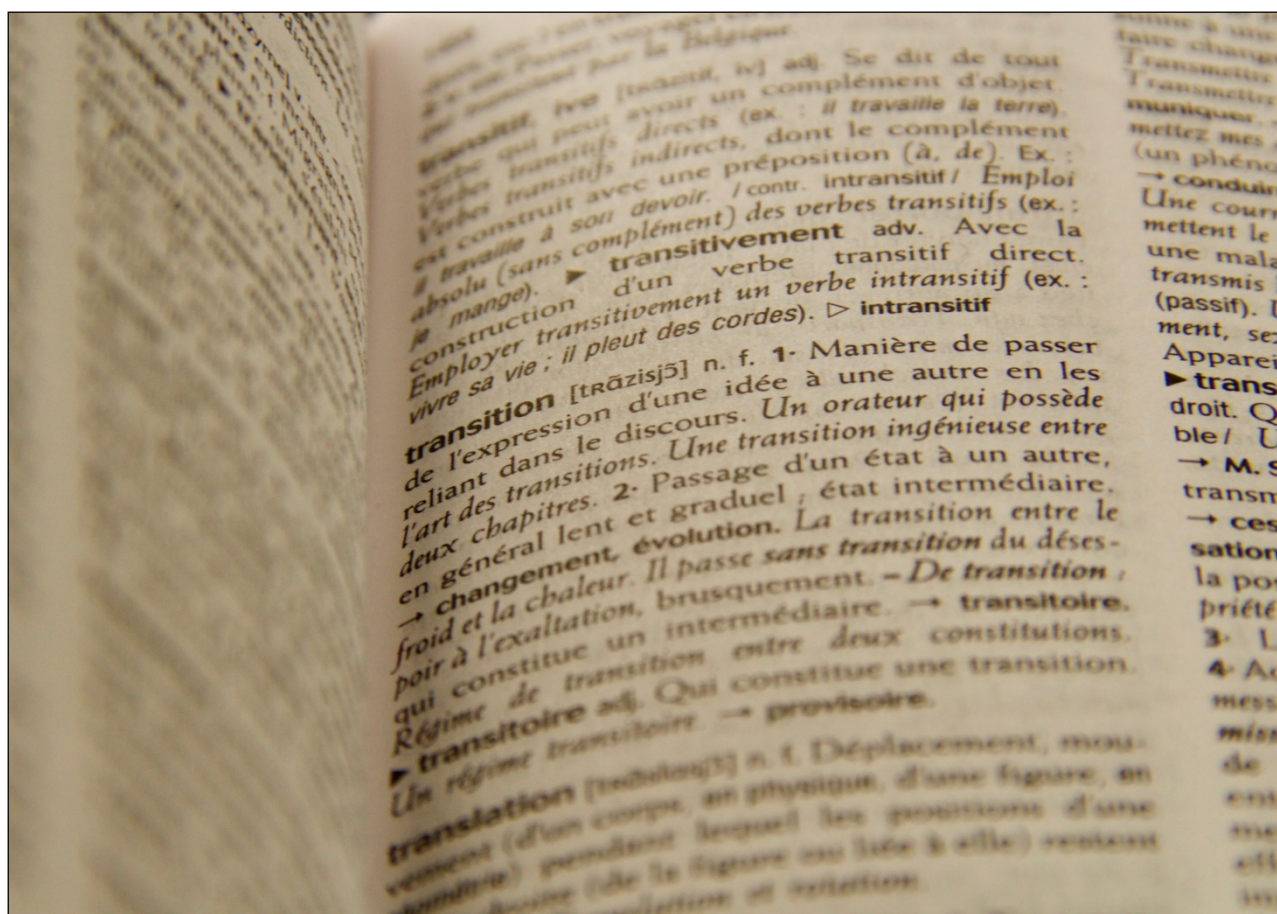


Table des matières

Introduction	3
Historique du projet	4
Ecoles participantes au projet en 2015.....	5
ORGANISATION DE L'ENSEIGNEMENT SELON LES FORMES.....	6
Enseignement de forme 2, en deux phases.....	6
Enseignement de forme 3, en trois phases	7
CHIFFRES DE L'ANNÉE 2016.....	8
Vue globale des jeunes suivis en 2015 dans les différents établissements scolaires	8
Répartition des élèves selon le genre	9
Répartition selon la forme d'enseignement suivi.....	9
Répartition des élèves selon le type d'enseignement suivi.....	10
RESULTATS DES SUIVIS ET ORIENTATION DES JEUNES, ANNEE 2016	11
Élèves qui suivent un enseignement de forme 2	11
Élèves qui suivent un enseignement de forme 3	11
Résultats détaillés selon les indicateurs du CCGPE	12
Élève de forme 2.....	12
Élève de forme 3.....	13
EVOLUTION DU NOMBRE DE JEUNES SUIVIS DEPUIS LE DEBUT DU PROJET	14
ACTIONS MISES EN PLACE DANS LES ZONES DE NAMUR, LIEGE, HUY-WAREMME ET VERVIERS	15
ACTIONS REALISEES	16
LES COMITES	19
Comité d'accompagnement	19
Comité de suivi local	19
Comité d'accompagnement pédagogique	20
NOUVEAUTES ET PERSPECTIVES.....	21
CONCLUSION.....	22

Introduction

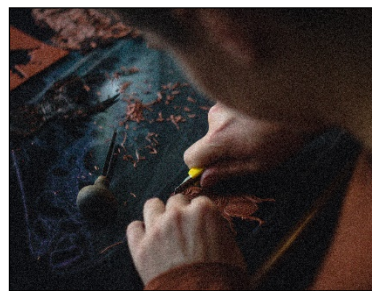
L'année 2015 a connu le démarrage d'une nouvelle phase du projet FSE Transition Insertion 2020.

Les objectifs du projet restent bien précis : le suivi des jeunes de forme 2 et de forme 3 de l'enseignement spécialisé durant leur dernière année de scolarité et l'année qui suit leur sortie afin de leur permettre d'accéder à une insertion socioprofessionnelle dans les meilleures conditions et dans des délais décents.

La lecture de ce rapport montre que le nombre d'élèves suivis en 2015 a considérablement augmenté par rapport aux années précédentes. Plusieurs éléments peuvent expliquer cette augmentation. Le premier concerne l'arrivée de quatre écoles dans le projet en fin d'année 2014. En 2015, 14 écoles adhéraient alors au projet, 10 pour la zone de LIEGE et 4 pour la zone de NAMUR. Un deuxième élément explicatif de cette augmentation est dû au fait que les jeunes sont suivis une année après leur sortie de l'école (les élèves entrés dans le projet en septembre 2013 et sortis en juin 2014 sont comptabilisés dans les statistiques 2015). D'autre part, si dans certaines écoles la rentrée 2015-2016 a été importante, la notoriété du projet semble entraîner un engouement plus important des jeunes qui souhaiteraient être pris en charge par les référents coordinateurs. Enfin, notons également que depuis 2015, les chiffres mentionnés dans le rapport concernent l'année civile et non plus l'année scolaire.

En 2015, François Hubert, après s'être investi plusieurs années dans le projet dont il était l'initiateur, a décidé de se retirer et de remettre ses fonctions de coordinateur pédagogique pour la zone de Liège à Philippe Manset. Hélène Adam reste coordinatrice pédagogique pour la zone de Namur.

Vous constaterez au travers des chiffres présentés dans ce rapport, des résultats encourageants et au vu du travail remarquable effectué par les référents coordinateurs, l'importance pour les jeunes issus de l'enseignement spécialisé de pouvoir profiter de l'accompagnement du projet dans leur transition entre le monde scolaire et leur vie socioprofessionnelle.



« Agissez comme s'il était impossible d'échouer » Churchill, W.

Historique du projet

En 2006, un questionnaire naît au sein de la FETAL : « Que deviennent les jeunes qui quittent l'école et qui ne trouvent pas d'emploi en ETA ? »

Beaucoup de jeunes sortant de l'enseignement spécialisé semblaient rester inactifs durant de longues périodes, voire même plusieurs années avant de trouver une possibilité d'insertion sociale ou professionnelle. Un groupe de travail se constitue afin de trouver des pistes pour réagir à ce constat. Le premier projet Transition/Insertion est écrit avec l'aide de l'EWETA, du CCGPE et de l'AVIQ.

Le projet est accepté en 2009. Différentes actions sont alors menées : recherche d'écoles et de partenaires, organisation du projet, création de la fonction de référent-coordonateur, ... S'ensuit le démarrage de la première phase du projet « Transition-Insertion » dans le courant de l'année scolaire 2009-2010 et son extension progressive jusqu'en 2014 où 10 écoles adhèrent alors au projet.

Un nouvel appel à projet FSE est alors proposé en 2013 pour la période 2014-2020.

L'année 2014 sera une année de transition acceptée comme telle et subsidiée par le FSE. Elle verra entre autres choses, la création de la fonction de coordinateur pédagogique.

En 2015, c'est le démarrage de la nouvelle phase du projet Transition Insertion 2020.

14 écoles sont concernées pour les zones de Liège (10) et de Namur (4). C'est également la première phase d'un autre projet « Transition-Insertion » pour Bruxelles avec 5 écoles. C'est donc un total de 486 jeunes qui ont été suivis par le projet pour les 2 zones wallonnes.

Ecoles participantes au projet en 2015

- EPA (Ecole professionnelle d'enseignement spécialisé d'Ans - SeGEC)
- Le CHENEUX à Amay (Etablissement d'enseignement secondaire spécialisé de la Communauté Française - FWB)
- Etablissement Saint-Edouard à Spa et à Stoumont (Ecole d'enseignement spécialisé -SeGEC)
- EPE à Liège (Ecole Professionnelle de Froidmont - SeGEC).
- Les Orchidées à Hannut (Institut d'Enseignement Spécialisé Secondaire de la Communauté Française - FWB)
- L'Envoi à Flémalle (Etablissement d'Enseignement Professionnel Spécialisé de la Communauté Française - FWB)
- Henri Rikir à Milmort (Etablissement d'Enseignement Spécialisé Primaire et Secondaire de la Communauté Française - FWB)
- Institut Mariette Delahaut à Jambes (Ecole d'Enseignement Spécialisé Primaire et Secondaire de la Communauté Française - FWB)
- EPSIS Claire d'Assise à Bouge (Ecole professionnelle d'enseignement spécialisé – SeGEC)
- École des Forges, Ciney (CECP)
- Ecole IRHOV primaire et secondaire, Liège (CECP)
- Ecole Centre Maghin-Marcel Louis, Liège (CECP)
- Institut Provincial, Micheroux (CECP)
- Ecole Reumonjoie à Malonne (SeGEC)

ORGANISATION DE L'ENSEIGNEMENT SELON LES FORMES

Enseignement de forme 2, en deux phases

L'enseignement de forme 2 vise à rendre possible l'intégration du jeune dans un milieu de vie et de travail adapté.

La phase 1 donne la priorité aux objectifs de socialisation et de communication liés notamment à l'émergence d'aptitudes professionnelles et à l'expression du projet professionnel.

Cette première phase sert à construire et développer la socialisation, l'autonomie et la communication à travers différentes activités tant en cours généraux qu'en cours pratiques dans différents domaines. Elle permet de dégager des pistes quant à l'orientation de l'élève après l'école. Le passage de phase s'opère lorsque le conseil de classe en collaboration avec la famille a pressenti le ou les milieux de vie qui conviendraient à l'élève après l'école.

La phase 2 sert à poursuivre les apprentissages en socialisation, autonomie et communication avec l'objectif de construire les savoirs qui seront nécessaires à son insertion future dans le ou les milieux de vie futurs pressentis (ETA, centre de jour, centre d'hébergement...).

La seconde phase poursuit les objectifs de socialisation et de communication de la première phase en mettant l'accent sur les activités éducatives et d'apprentissage visant la préparation à la vie sociale et à la vie professionnelle.

Stages :

Pendant cette phase, des stages **peuvent** être organisés dans le ou les milieux de vie pressentis.

Enseignement de forme 3, en trois phases

L'enseignement de forme 3 est une formation générale, sociale et professionnelle visant à rendre possible l'intégration du jeune dans un milieu de vie et de travail ordinaire.

La phase 1 : constituée d'une année maximum d'observation et d'une seconde année où l'élève poursuit son travail de découverte dans une approche polyvalente d'un secteur professionnel.

La phase 2 : vise une formation polyvalente dans un groupe professionnel.

La phase 3 : débouche sur une qualification professionnelle dans un métier du groupe professionnel suivi par l'élève durant la deuxième phase.

La durée d'une phase est le temps nécessaire à l'élève pour acquérir les compétences exigées dans les différentes disciplines.

La décision du passage de phase est prise par le conseil de classe.

Stages :

Le stage est une activité éducative durant laquelle l'élève est immergé en entreprise. **Il fait partie de la formation.**

La durée en 2^{ème} phase : de 15 à 30 jours ouvrables

La durée en 3^{ème} phase : de 40 à 75 jours ouvrables

CHIFFRES DE L'ANNÉE 2015

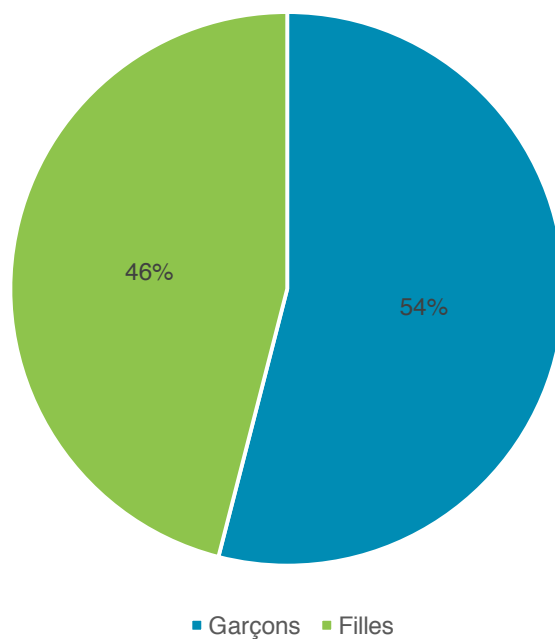
Vue globale des jeunes suivis en 2015 dans les différents établissements scolaires

Ecoles	Elèves	Filles	Garçons	Forme 2	Forme 3	Type 1	Type 2	Type 3	Type 4	Type 6	Type 7
Claire d'Assise	22	15	7	22			22				
Mariette Delahaut	22	8	14	7	15		22				
Ecoles des Forges	26	7	19		26	20		6			
Henri Rikir	38	12	26	16	22	11	16	11			
L'envol	41	21	20	10	31	31	10				
Les Orchidées	27	16	11	4	23	21	6				
EPF	81		81	32	49	41	32	8			
Saint-Edouard 2	21	14	7		21	19		2			
Saint-Edouard 1	17	9	8	9	8	8	9				
Le Cheneux	39	14	25	4	35	35	4				
EPA	76	73	3	29	47	44	29	3			
IRHOV	29	8	21	4	25					8	21
Maghin	35	18	17	8	27	27	8				
IPESS	12	7	5	5	7				12		
Total	486	222	264	150	336	257	158	30	12	8	21
Pourcentage	100,00%	46,00%	54,00%	31,00%	69,00%	53,00%	32,50%	6,00%	2,50%	2,00%	4,00%

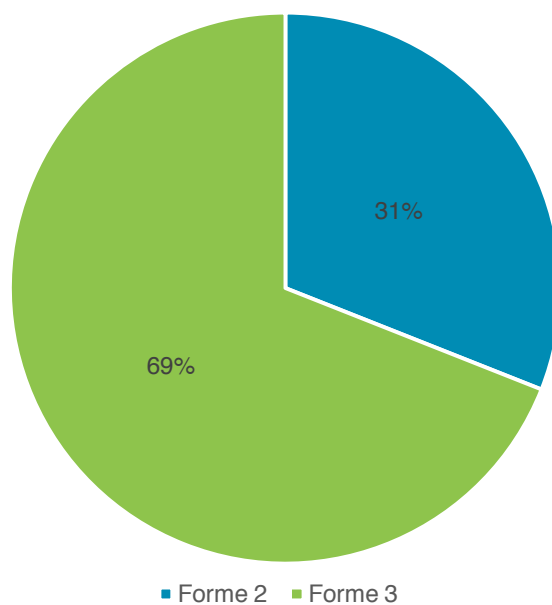
Attention, ces chiffres ne prennent pas en compte les élèves suivis par l'école entrée dans le projet en septembre 2015 (Reumonjoie).

Saint-Edouard 1= implantation de Spa Saint-Edouard 2 = implantation de Stoumont

Répartition des élèves selon le genre



Répartition selon la forme d'enseignement suivi



Répartition des élèves selon le type d'enseignement suivi

L'enseignement secondaire spécialisé est scindé en 7 types qui sont chacun, comme le précise le décret du 03 mars 2004, "adaptés aux besoins éducatifs généraux et particuliers des élèves relevant de l'enseignement spécialisé appartenant à un même groupe, besoins qui sont déterminés en fonction du handicap principal commun à ce groupe".

Toutes les écoles n'organisent pas tous les types d'enseignement.

TYPE 1 : s'adresse aux élèves présentant un retard mental léger.

TYPE 2 : s'adresse aux élèves présentant un retard mental modéré ou sévère

TYPE 3 : s'adresse aux élèves présentant des troubles du comportement et/ou de la personnalité

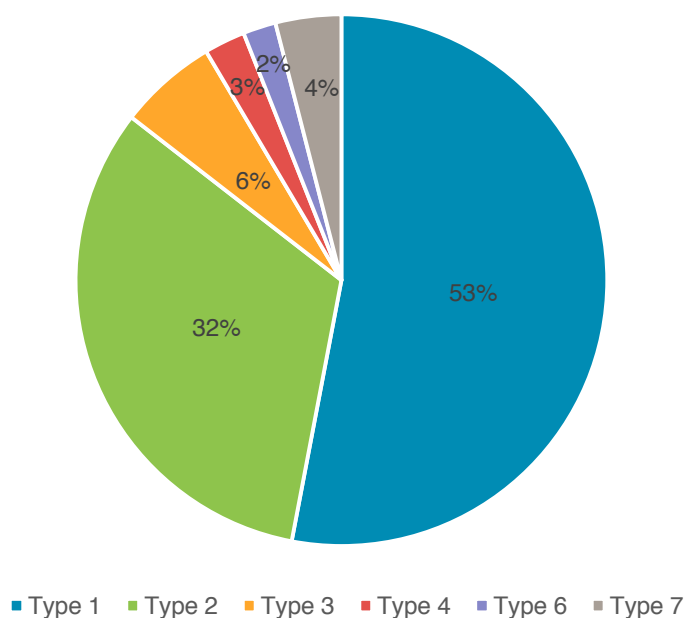
TYPE 4 : s'adresse aux élèves présentant une déficience physique

TYPE 5 : s'adresse aux élèves présentant une maladie ou étant en convalescence

TYPE 6 : s'adresse aux élèves présentant une déficience visuelle

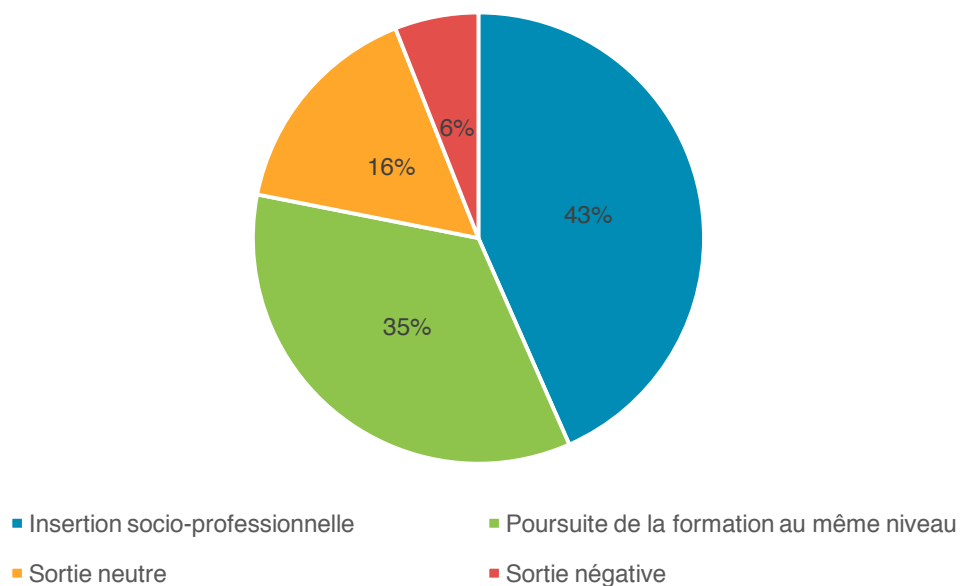
TYPE 7 : s'adresse aux élèves présentant une déficience auditive

TYPE 8 : s'adresse aux élèves présentant des troubles des apprentissages

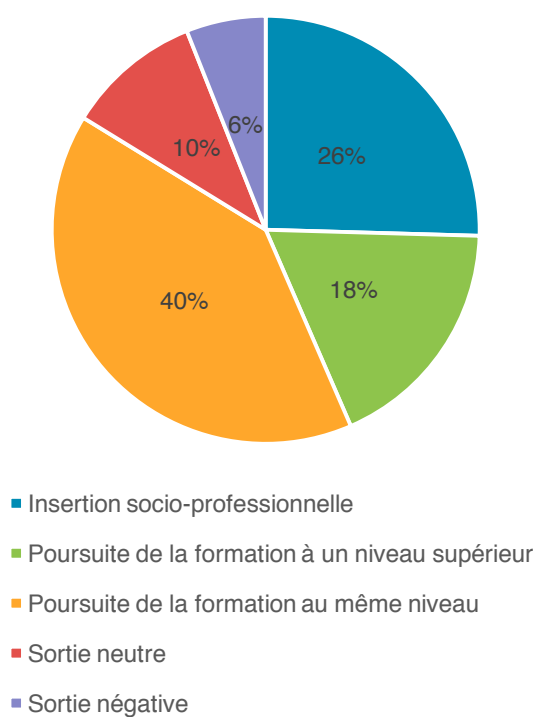


RESULTATS DES SUIVIS ET ORIENTATION DES JEUNES, ANNEE 2015

Élèves qui suivent un enseignement de forme 2



Élèves qui suivent un enseignement de forme 3



Résultats détaillés selon les indicateurs du CCGPE

Élève de forme 2

	Forme 2	Nb par catégorie	Pourcentage
Insertion socio-professionnelle		63	42,00%
Contrat de travail à durée indéterminée			
Contrat de travail à durée déterminée		1	0,70%
Contrat de travail Intérim de longue durée		1	0,70%
CAP AWIPH milieu ordinaire		8	5,30%
Contrat de travail en EI-SFS			
Contrat de travail en ETA		3	2,00%
Convention CAP en ETA		11	7,30%
Intégration SAJA, SRA, SLS...		26	17,30%
Conventions activités citoyennes/ Volontariat		12	8,00%
Stage découverte après école		1	0,70%
Poursuite Formation au même niveau		52	34,70%
Réorientation au sein d'une autre école enseignement spécialisé		1	0,70%
Poursuite de la précédente formation		51	34,00%
Insertion sociale (avec accompagnement)		2	1,40%
Capacité à se rendre au FOREM,...			,00%
Capacité à s'intégrer dans une équipe		1	0,70%
Respect de l'hygiène du corps, contrôle de soi...		1	0,70%
Sortie médicale		1	0,70%
Sortie neutre		23	15,20%
Suivi par un service d'accompagnement ou autre		7	4,60%
Accord AWIPH pour un CAP, CFP, service d'accompagnement...		8	5,30%
Inscription au FOREM libre			
Inscription au FOREM			
reconnaissance de handicap au niveau fédéral (SPF)		8	5,30%
Sortie négative		9	6,00%
Abandon ou sortie inconnue		9	6,00%
Nombre d'élèves en forme 2		150	100,00%

Élève de forme 3

	Forme 3	Nb par catégorie	Pourcentage
Insertion socioprofessionnelle		77	23,00%
Contrat de travail à durée indéterminée		12	3,20%
Contrat de travail à durée déterminée		10	3,00%
Contrat de travail INTERIM de longue durée		10	3,00%
Stage de Transition			
CAP AWIPH en milieu ordinaire		9	3,00%
Contrat de travail en EI - SFS		1	0,50%
Contrat de travail en ETA		6	2,00%
Recherche active d'emploi avec accompagnement certifié		29	8,30%
Poursuite formation au niveau supérieur		62	18,20%
Qualification et orientation dans l'ordinaire ou en promotion sociale		14	4,00%
Qualification et poursuite d'une formation en EFT ou OISP			
Poursuite d'une formation en alternance (CEFA, IFAPME)		7	2,10%
Poursuite d'une formation autre que scolaire		8	2,40%
Qualification et poursuite d'une formation dans la même école		26	7,60%
Poursuite d'une formation autre que scolaire (AWIPH)		7	2,10%
Poursuite formation au même niveau		134	40,20%
réorientation au sein d'une autre école d'enseignement spécialisé		3	1,00%
Réorientation au sein de la même école mais dans une autre formation		2	0,80%
Poursuite de la précédente formation		129	38,70%
Poursuite d'une formation en alternance (CEFA ou IFAPME)			
Insertion sociale (autonomie)		8	2,40%
Capacité à se rendre au FOREM, mutuelle,...		4	1,20%
Capacité à s'intégrer dans une équipe			
Respect de l'hygiène, contrôle de soi			
convention de volontariat		4	1,20%
Sortie médicale		4	1,20%
Sortie neutre		31	9,00%
Prise en charge par un service d'accompagnement		2	0,60%
Accord AWIPH pour un CAP, CFP, service d'accompagnement...		11	3,20%
Inscription au FOREM		15	4,50%
reconnaissance du handicap au niveau fédéral (SPF)		3	1,00%
Sortie négative		20	6,00%
Abandon ou sortie inconnue		20	6,00%
Nombre d'élèves en forme 3		336	100,00%

EVOLUTION DU NOMBRE DE JEUNES SUIVIS DEPUIS LE DEBUT DU PROJET

	2010	2011	2012	2013	2014	2015	Total
Jeunes suivis par le projet	108	92	99	175	229	486	1189

ACTIONS MISES EN PLACE DANS LES ZONES DE NAMUR, LIEGE, HUY-WAREMME ET VERVIERS

<u>Comité pédagogique</u>	- Réunions avec les référentes - Travail avec invités sur différents thèmes (FOREM, jobcoach, AViQ, CPMS, Plate-forme du volontariat, CFISPA, SPF SS, Service droits des jeunes, ...) - Proposition « outils » : travail par objectif, grille de réalisation de projet individuel et collectif, ... - Travaux de groupe : journal de bord de l'élève, création d'une convention type pour les activités citoyennes, ... - Partage d'expériences et de bonnes pratiques - Réunion de partage avec les référents-coordonateurs de Liège et de Namur
<u>Suivi local</u>	- Réunions avec les directions, les partenaires de l'insertion socio-professionnelle, le CCGPE et l'EWETA - Réunion technique du 27 octobre 2015
<u>Autres</u>	- Elargissement du réseau des partenaires - Rencontres ciblées avec différents services - Représentation du projet auprès des instances : mandat dans les IBEFE, réunions au CCGPE - Représentation au travers de groupe de travail (ex : AWIPH-AGERS) - Participation à des colloques, conférences, ... - Promotion du projet lors du meeting du Conseil de l'Europe à Dublin

ACTIONS REALISEES

Chaque année, les référents-coordonateurs mettent en place différentes actions afin de permettre aux jeunes d'effectuer une transition harmonieuse entre l'environnement scolaire et le monde de l'emploi et une insertion réussie dans leur vie d'adulte.

Parmi les nombreuses démarches réalisées, les plus souvent citées sont :

- Entretien avec les jeunes et diffusion d'informations
- Contact, informations et collaboration avec les parents
- Construction d'un projet personnel : utilisation d'outils tels que le OIIP
- Création du dossier individuel du jeune
- **Recherche, entretien(s) et collaboration(s) avec les intervenants** : CPMS, EFT, FOREM, Aviq, SAJA, ETA, services activités citoyennes, ...
- **Recherche, organisation, suivi et évaluation de stage**
- Mise en place de chantiers collectifs : projets collectifs, informations collectives, invitations d'intervenants, ...
- Visite de différentes structures, expo, entreprises et services avec ou sans les jeunes
- Participation à des journées de formation, groupes de travail, colloques, ...
- **Participation aux comités pédagogiques**
- Préparation via des apprentissages de **compétences connexes** : permis de conduire, déplacements transport en commun, CV
- **Collaboration** avec l'équipe pédagogique et participation aux conseils de classes.
- Collaboration et contact avec les partenaires
- Création d'un répertoire d'entreprises pouvant accueillir les jeunes
- Accompagnement dans la recherche d'emploi
- Travail des savoirs-être avec les jeunes
- ...

D'autres actions viennent s'ajouter à celles précédemment réalisées les autres années, répondant à l'évolution de la société, du marché de l'emploi, ...

L'objectif restant d'optimiser l'adéquation des actions avec les réalités de terrain.

- Participation à des projets extérieurs : ex : « Gaff à la route »
- Création d'une **classe de ville autonomie**
- **Utilisation de l'outil internet** : diffusion de cv, création de page Facebook
- ...

De nombreux facteurs externes ou internes et facilitateurs ou bloquants influencent l'action des référents-coordonateurs.

Afin d'avoir une vision plus claire des forces et difficultés rencontrées dans l'exercice de leur mission, nous avons regroupé dans un tableau les éléments les plus largement cités. Il est bien évident que cette liste n'est pas exhaustive.

Facteurs	Facilitateurs	Bloquants
Internes	➤ Motivation/intérêt du jeune ➤ Relation positive jeune-référent ➤ Collaboration avec l'équipe et les services extérieurs ➤ Soutien de la direction ➤ Mise à disposition d'un local ➤ ...	➤ Manque motivation jeunes ➤ Manque d'implication des familles ➤ Absentéisme ➤ Inadéquation projet professionnel – compétences du jeune ➤ Manque de compréhension de l'importance de l'action par des collègues ➤ ...
Externes	➤ Formations FSE ➤ Partenaires ➤ Collaboration avec les autres référents-coordonateurs ➤ Participation colloques, groupe de travail, journées d'études, ... ➤ ...	➤ Milieu socio-économique ➤ Liste d'attente longue et/ou manque de place dans les services adaptés ➤ Inadéquation règles d'entrée en ETA et réalités de terrain (F2 et F3) ➤ Délai parfois long pour les rdv avec les partenaires (AViQ, FOREM, ...) ➤ Marché de l'emploi peu favorable au public des jeunes suivis ➤ Difficultés dans la compréhension des exigences dues au FSE (attribution des budgets, ...) ➤ Temps passé à informer les partenaires ➤ ...

LES COMITES

Comité d'accompagnement

La mission du comité d'accompagnement est d'assurer la bonne mise en œuvre du suivi opérationnel des projets « Transition/Insertion 2020 » sur l'ensemble de la Fédération Wallonie-Bruxelles

Il est composé :

- D'un représentant du Ministre de l'Enseignement obligatoire
- Du coordonateur et des membres du bureau exécutif du CCGPE DGEO
- Des représentants des réseaux d'enseignement impliqués dans le projet
- D'un représentant de l'administration fonctionnelle concernée (Direction des Affaires générales et de l'Enseignement Spécialisé)
- D'un représentant de l'AViQ
- D'un représentant de PHARE
- D'un représentant de l'EWETA
- D'un représentant de la FEBRAP
- D'un représentant du FOREM
- D'un représentant d'ACTIRIS
- D'un représentant de l'Agence Fonds Social Européen

Le comité d'accompagnement se réunit au minimum deux fois par an pour évaluer les progrès réalisés pour atteindre les objectifs, analyser les rapports annuels d'activités, identifier et solutionner les éventuels problèmes et pour soumettre au Gouvernement de la Communauté française les éventuelles modifications de fonds jugées nécessaires pour atteindre les objectifs.

Comité de suivi local

Le comité de suivi local est le lieu privilégié de réflexion et de rencontre des directions des établissements scolaires impliqués dans le projet et des différents partenaires dont l'action se situe dans le champ de l'insertion socio-professionnelle.

Ce comité, distinct sur les bassins de Liège et de Namur, se réunit au minimum trois fois par an.

Outre le fait de pointer les difficultés et les facilités de la mise en place du projet au sein des établissements scolaires, les réunions de comité de suivi local permettent de diffuser l'information

et les résultats auprès des directions des écoles et des partenaires directement impliqués dans l'insertion socio-professionnelle des jeunes.

Lors de ces réunions, il se dégage régulièrement des pistes d'actions pour faciliter le travail des référents-coordonateurs. De même, de nombreux partenaires suivant le projet se proposent pour venir expliquer leur action aux référents-coordonateurs en vue d'une meilleure coordination et dans un objectif d'efficacité optimal.

Comité d'accompagnement pédagogique

Le comité d'accompagnement pédagogique assure le suivi et le bon déroulement du projet au travers de réunions mensuelles réunissant les référents-coordonateurs et les coordinateurs pédagogiques. Les comités d'accompagnement pédagogique sont mis en place distinctement sur les deux zones (bassin de Namur et bassins de Liège, Huy-Waremme et Verviers). Une ou deux fois par an, une réunion commune aux deux zones est organisée afin de donner au projet une plus grande cohérence et un meilleur partage d'expériences.

Lors de ces réunions, les objectifs des coordinateurs pédagogiques sont principalement de :

- Proposer aux référents-coordonateurs des informations régulières concernant l'évolution du projet « Transition/Insertion »
- Donner des informations utiles concernant les aspects plus administratifs du projet aux référents-coordonateurs (principalement pour les écoles entrantes)
- Suivre des cas particuliers exposés et rechercher des solutions
- Apporter des "d'outils" méthodologiques
- Inviter des partenaires de l'insertion socioprofessionnelle en vue de donner une information précise sur des sujets variés.
- Favoriser les échanges des « bonnes pratiques » et la mixité des réseaux

Les coordinateurs-pédagogiques sont aussi le relais avec le CCGPE, l'EWETA et les directions d'écoles ainsi qu'avec les différents partenaires.

Ils sont chargés de la rédaction du rapport annuel et mettent tout en œuvre pour assurer la publicité du projet.

Ils participent à différents groupes de travail, colloques, ...

NOUVEAUTÉS ET PERSPECTIVES

En termes de nouveautés, nous pouvons pointer la mise en commun des différentes questions relatives au projet et de la création d'un document « questions-réponses » annexé au guide des bonnes pratiques. Ce document résulte de la réunion technique du 27 octobre 2015 regroupant l'ensemble des directions des écoles du projet, des référents-coordonateurs, des coordinateurs-pédagogiques et des responsables réseaux du CCGPE.

Notons également la présentation chaleureusement saluée du projet lors de la conférence du Conseil de l'Europe à Dublin en novembre 2015.

Du côté des perspectives, l'année 2016, outre une collaboration pressentie avec la zone de Bruxelles et l'intégration du Brabant Wallon, devrait aboutir sur la révision du guide des bonnes pratiques, d'une nouvelle grille d'indicateurs mais également sur une évaluation qualitative du projet au travers d'une enquête réalisée auprès des référents-coordonateurs.

CONCLUSION

L'année 2015 a été très positive vu le nombre d'élèves suivis, l'intégration dans le projet de jeunes de type 4, 6 et 7 et la qualité des actions mises en place par les référents-coordonateurs dans leurs établissements scolaires.

Nous constatons que le processus de transition et d'insertion relève de plus en plus d'une réelle dynamique d'inclusion. Dès lors, il nous semble important de renforcer ces actions.

Même si l'avenir du projet reste encore incertain à l'horizon 2020, les référents-coordonateurs, les coordinateurs pédagogiques et l'ensemble des acteurs du projet mettent tout en œuvre sur le terrain pour pérenniser les actions visant l'inclusion des élèves sortant de l'enseignement spécialisé dans un monde de l'emploi plus équitable et accessible.

